POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur ATLAS, capt. Eldridge, partira du bas du chemin à coulisses mercredi, à 4 heures de l'après-midi. Pour le passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

GLOVER & BURNE.

17 mars—3

A VENDRE.

Le bateau à vapeur WALTER SCOTT, ayant été complètement réparé, est offert en vente. Pour les conditions, s'adresser à ce capitaine à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.

10 fév

POUR MATAMORAS.

La goëlette HELEN MAR, (ancienne Jane) capitaine B. F. Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord vis à vis les magasins blancs, ou à

E. W. GREGORY.

13 mars—id

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, SARAH & CAROLINE, capitaine Priner, peut recevoir 200 balles de coton. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.

19 mars

POUR BALTIMORE.

Le brick AMAZON, très fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Hugg, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser au pilote No. —, ou à

HARRISON, BROWN & Co.

rue Royale No. 117

18 mars

POUR LIVERPOOL.

Le navire HENRY, double et chevillé en cuivre, de première classe, capitaine Newell, a la plus grande partie de sa cargaison, et partira bientôt. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à

I. OGDEN & Co.

rue Gravier, No. 60.

18 mars

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier de première classe AUSTERLITZ, capitaine Wm. Hansmann, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret de 2 à 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

FS. PERRET & GAILLY,

rue Royale, No. 56.

18 mars

DEMANDE.

—Un bon navire pour transporter de 8 à 900 balles de coton à un port de la Baltique, s'adresser à

I. OGDEN & CO.,

rue Gravier, No. 60

18 mars

POUR LE HAVRE.

Le paquebot FLORIDA, fin voilier doublé en cuivre, capitaine Moran, partira sous peu de jours, et peut recevoir 300 balles de coton, pour fret et pour passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au capine à bord, en face du poteau No. 76, ou à

I. OGDEN & CO,

rue Gravier, No. 60.

13 mars

POUR LE HAVRE.

Le brick neuf BALTIMORE, fin voilier, capitaine Snow, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles, s'adresser à

J. LE BLANC,

rue Royal, No. 103

9 mars

POUR TRIESTE. (p-grande seulement.)

Le brick fin voilier, WILLIAMS, capitaine Homer, partira sous peu pour ce port. Pour passage à Gibraltar ou Trieste, ayant de bons aménagements, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co,

rue Royale, No. 117

6 mars

A FRETER.

La goëlette ECLIPSE, fine voilière, capitaine Leidersdorff, de 350 tonneaux, est prête à recevoir un fret pour un port quelconque. S'adresser à

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 103.

4 mars

POUR VERA-CRUZ.

La goëlette mexicaine TITAN, capitaine Davis, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le dit port. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à

J. PRATS & FILS,

rue Ste. Anne, No. 52.

1 mars

POUR TAMPICO.

Le brick mexicain GENERAL SANTA-ANNA, est en chargement et sera bientôt expédié pour le dit port. Les marchandises expédiées par ce navire auront l'avantage de retirer 20 pour cent sur le montant des droits. Pour le complément de fret, ou pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

rue Toulouse, No. 27.

1 mars

POUR LIVERPOOL.

Le navire AMBASSADOR, capitaine Upton, pourra prendre 250 balles de coton, pour le port ci-dessus.

LINCOLN & GREEN.

1 mars

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, BELLA-ANITA, partira incessamment, il est très bien construit pour transporter des passagers, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,

rue Toulouse, No. 27,

10 fév

POUR BELIZE (Honduras)

La goëlette GLEANER, capitaine Jyrrel, partira dans quelques jours pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 104.

12 fév

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire MARATON, de première classe et doublé en cuivre, capitaine Eldridge; Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à

I. OGDEN & Co.

Rue du Canal, No. 72.

11 fév

POUR TAMPICO.

Le brick mexicain GENERAL SANTA-ANNA de BELLO INDIO, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le dit port. Les marchandises transportées par le dit brick jouiront du privilège du pavillon national de 20 pour cent sur les droits. Pour le complément du fret, comme pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,

rue Toulouse, No. 27

5 fév

A VENDRE OU A FRETER.

La barque LOUISA, doublée et chevillée en cuivre, (construction de Baltimore,) capitaine Myers, du port d'environ 368 tonneaux, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co,

147, rue Royale.

13 jan

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe CROTON, capitaine R. Baker, partira sous peu. Pour fret de 200 à 300 balles coton en passage, s'adresser à

FS. PERRET & GAILLY,

rue Toulouse.

11 janv

ON désire trouver à louer, une Maison de quatre appartements. On donnera la préférence pour une située dans la rue St. Pierre à celle du Canal. S'adresser par écrit, en donnant des détails, à la boîte, No. 308, à la poste.

22 fév—7

A LOUER.—Un vaste Magasin d'entrepôt, de 90 pieds de longe, sur 40 de large, situé rue St. Philippe, entre Royale & Bourbon. Pour les conditions, s'adresser au soussigné.

E. DUPUY.

13 janv—7

A LOUER.

Quatre maisons en briques à trois étages, (Free port) rues du Port et St. Ferdinand, s'adresser à

T. NICOLET & Co.

Parmi les ... soussignés préviennent ... de ... qu'ils viennent d'en recevoir ... la raison suivante ... de la ... P. Landes et ... vrant les commandes ... campagne. Ils espèrent ... tude à les remplir et à fournir de bons médicaments, leur mériteront la confiance des personnes qui s'adresseront à leur pharmacie, située rue de la Levée, No. 8, la 2ème maison à gauche de la Poncognure par en bas du chemin à coulisses.

P. LANDES pharmacien & Co.

RECU par l'Escharis, venant de Bordeaux, et à vendre à la pharmacie de P. Landes & co., rue de la Levée, No. 8—Baume prophylactique, anti-choléique, spécifique contre le choléra, élixir adontalgique, poudre d'antifrice, élixir tonique et vermifuge, do. cosmétique, liqueur aromatique dite le bouquet des vins. Le bon étiquetté et accompagné d'un prospectus qui indique à quel usage s'emploient ces médicaments composés et la quantité de ... s'en servir.

22 jan

INDIENNES—25 caisses, 500 pièces indiennes à la mode pour le marché mexicain.

Velours—16 caisses couleurs assorties; articles reçus ... Pulicoat Victoria, de Liverpool et à Paris.

HARRISON, BROWN & CO,

rue Royale, No. 117.

7 mars

COUR DES PREUVES.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins qu'les frais ... ne soient payés, et à moins que celui qui voudra mettre fin à son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publieront ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront imprimés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'un ami de cette ville ne se charge de payer régulièrement. Les lettres adressées au l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur ATLAS, capt. Eldridge, partira du bas du chemin à coulisses mercredi, à 4 heures de l'après-midi. Pour le passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

GLOO & BURNE.

17 mars—3

A VENDRE.

Le bateau à vapeur WALTER SCOTT, ayant été complètement réparé, est offert en vente. Pour les conditions, s'adresser à ce capitaine à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.

10 fév

POUR MATAMORAS.

La goëlette HELEN MAR, (ancienne Jane) capitaine B. F. Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord vis à vis les magasins blancs, ou à

E. W. GREGORY.

13 mars—id

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, SARAH & CAROLINE, capitaine Priner, peut recevoir 200 balles de coton. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.

19 mars

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Hugg, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser au pilote No. —, ou à

HARRISON, BROWN & Co.

rue Royale No. 117

18 mars

POUR LIVERPOOL.

Le navire HENRY, double et chevillé en cuivre, de première classe, capitaine Newell, a la plus grande partie de sa cargaison, et partira bientôt. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à

I. OGDEN & Co.

rue Gravier, No. 60.

18 mars

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier de première classe AUSTERLITZ, capitaine Wm. Hansmann, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret de 2 à 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

FS. PERRET & GAILLY,

rue Royale, No. 56.

18 mars

DEMANDE.

—Un bon navire pour transporter de 8 à 900 balles de coton à un port de la Baltique, s'adresser à

I. OGDEN & CO,

rue Gravier, No. 60

18 mars

POUR LE HAVRE.

Le paquebot FLORIDA, fin voilier doublé en cuivre, capitaine Moran, partira sous peu de jours, et peut recevoir 300 balles de coton, pour fret et pour passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au capine à bord, en face du poteau No. 76, ou à

I. OGDEN & CO,

rue Gravier, No. 60.

13 mars

POUR LE HAVRE.

Le brick neuf BALTIMORE, fin voilier, capitaine Snow, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles, s'adresser à

J. LE BLANC,

rue Royal, No. 103

9 mars

POUR TRIESTE. (p-grande seulement.)

Le brick fin voilier, WILLIAMS, capitaine Homer, partira sous peu pour ce port. Pour passage à Gibraltar ou Trieste, ayant de bons aménagements, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co,

rue Royale, No. 117

6 mars

A FRETER.

La goëlette ECLIPSE, fine voilière, capitaine Leidersdorff, de 350 tonneaux, est prête à recevoir un fret pour un port quelconque. S'adresser à

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 103.

4 mars

POUR VERA-CRUZ.

La goëlette mexicaine TITAN, capitaine Davis, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le dit port. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à

J. PRATS & FILS,

rue Ste. Anne, No. 52.

1 mars

POUR TAMPICO.

Le brick mexicain GENERAL SANTA-ANNA, est en chargement et sera bientôt expédié pour le dit port. Les marchandises expédiées par ce navire auront l'avantage de retirer 20 pour cent sur le montant des droits. Pour le complément de fret, ou pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,

rue Toulouse, No. 27.

1 mars

POUR LIVERPOOL.

Le navire AMBASSADOR, capitaine Upton, pourra prendre 250 balles de coton, pour le port ci-dessus.

LINCOLN & GREEN.

1 mars

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, BELLA-ANITA, partira incessamment, il est très bien construit pour transporter des passagers, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,

rue Toulouse, No. 27,

10 fév

POUR BELIZE (Honduras)

La goëlette GLEANER, capitaine Jyrrel, partira dans quelques jours pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 104.

12 fév

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire MARATON, de première classe et doublé en cuivre, capitaine Eldridge; Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à

I. OGDEN & Co.

Rue du Canal, No. 72.

11 fév

POUR TAMPICO.

Le brick mexicain GENERAL SANTA-ANNA de BELLO INDIO, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le dit port. Les marchandises transportées par le dit brick jouiront du privilège du pavillon national de 20 pour cent sur les droits. Pour le complément du fret, comme pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,

rue Toulouse, No. 27

5 fév

A VENDRE OU A FRETER.

La barque LOUISA, doublée et chevillée en cuivre, (construction de Baltimore,) capitaine Myers, du port d'environ 368 tonneaux, s'adresser à

HARRISON, BROWN & Co,

147, rue Royale.

13 jan

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe CROTON, capitaine R. Baker, partira sous peu. Pour fret de 200 à 300 balles coton en passage, s'adresser à

FS. PERRET & GAILLY,

rue Toulouse.

11 janv

ON désire trouver à louer, une Maison de quatre appartements. On donnera la préférence pour une située dans la rue St. Pierre à celle du Canal. S'adresser par écrit, en donnant des détails, à la boîte, No. 308, à la poste.

22 fév—7

A LOUER.—Un vaste Magasin d'entrepôt, de 90 pieds de longe, sur 40 de large, situé rue St. Philippe, entre Royale & Bourbon. Pour les conditions, s'adresser au soussigné.

E. DUPUY.

13 janv—7

A LOUER.

Quatre maisons en briques à trois étages, (Free port) rues du Port et St. Ferdinand, s'adresser à

T. NICOLET & Co.

Parmi les ... soussignés préviennent ... de ... qu'ils viennent d'en recevoir ... la raison suivante ... de la ... P. Landes et ... vrant les commandes ... campagne. Ils espèrent ... tude à les remplir et à fournir de bons médicaments, leur mériteront la confiance des personnes qui s'adresseront à leur pharmacie, située rue de la Levée, No. 8, la 2ème maison à gauche de la Poncognure par en bas du chemin à coulisses.

P. LANDES pharmacien & Co.

RECU par l'Escharis, venant de Bordeaux, et à vendre à la pharmacie de P. Landes & co., rue de la Levée, No. 8—Baume prophylactique, anti-choléique, spécifique contre le choléra, élixir adontalgique, poudre d'antifrice, élixir tonique et vermifuge, do. cosmétique, liqueur aromatique dite le bouquet des vins. Le bon étiquetté et accompagné d'un prospectus qui indique à quel usage s'emploient ces médicaments composés et la quantité de ... s'en servir.

22 jan

INDIENNES—25 caisses, 500 pièces indiennes à la mode pour le marché mexicain.

Velours—16 caisses couleurs assorties; articles reçus ... Pulicoat Victoria, de Liverpool et à Paris.

HARRISON, BROWN & CO,

rue Royale, No. 117.

7 mars

AVIS D'ADMINISTRATEURS.

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes ayant des réclamations contre les successibles de Thomas C. Dawson, Peter McCammiskey, Justin Reynolds, Martin Bonnet et Eugène Flanagan, d'avoir à les présenter au soussigné Régistre des Testaments et administrateur des susdites successions, sous dix jours, à dater de la présente publication, afin que les fonds et maisons appartenant aux dites successions, soient distribués parmi les personnes y ayant droit.

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

19 mars

Succession de Wm. Palmetto.

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire leurs réclamations, dans le délai de dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles ... et ... A. L. Buisson, curateur de la succession ... seront ... entre les créanciers ... et ... et de ... et de toute ... quelconque.

Par ordre de la cour.

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

22 fév

PAROISSE DE JEFFERSON.—*Cour des Preuves.*—Attendu que N. W. Stewart a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession vacante de feu Warren W. Gaines, décédé ab intestat, dans cet état, et par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à la dite requête.

P. DUCUE, juge.

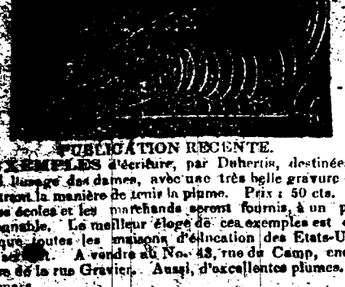

PUBLICATION RECENTE.

EXEMPLES d'écriture, par Duhertis, destinées à l'usage des dames, avec une très belle gravure démontrant la manière de tenir la plume. Prix : 50 cts.

Les écoles et les marchands seront fournis à un prix raisonnable. Le meilleur éloge de ces exemples est que presque toutes les maisons d'éducation des Etats-Unis s'en servent. A vendre au No. 43, rue du Camp, encoignure de la rue Gravier. Aussi, d'excellentes plumes.

8 mars

TAUX DES ECHANGES de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Lettres de Change sur les villes du nord à 60 jours, à 2 pour cent d'escompte do. d'Angleterre, do. 1 pour 100 do.

A vendre—Chèques à vue sur New-York et Philadelphie à 1 pour 100 prime; do. à 75 jours de date, do. 1 pour 100 d'escompte.

Lettres de change sur l'Angleterre, à 60 jours, à 1 pour 100 prime.

18 fév

MAGASIN DE VOITURE.

Rue de la Douane, No. 12 et No. 14.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Constrock et d'autres arrivages, 4 carosses, divers harouches et plusieurs cabriolets, &c.

En magasin un assortiment complet de voitures, et superbes voitures à 4 chevaux et les harnais à vendre à bon marché.

7 mars

M. WALTON.

LE soussigné prévient ses amis et le public qu'il vient de faire l'acquisition de la pharmacie de M. Prats, située rue Royale, No. 123, entre St. Louis et Conti; on trouvera constamment dans son établissement un assortiment complet de Drogues, Médicamens, Produits Chimiques, Instrumens, de Chirurgie, &c., de première qualité, et à des prix avantageux. Les commandes des Messieurs les habitans de la campagne seront exécutées, avec zèle et exactitude; les mêmes soins seront portés dans l'exécution des ordonnances de médecine. Il ose espérer que la manière de remplir des devoirs que lui impose sa profession lui méritera la confiance de tous ceux qui voudront bien s'adresser à lui.

17 mars—4

A. A. PEYCHAUD.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné, le 9 du courant, la mulâtresse nommée JANE, âgée d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, (mesure américaine) elle a amené avec elle son enfant Emilie, âgée de 18 mois; Jane parle très bien l'anglais et le français.

La récompense ci-dessus mentionnée sera donnée à quiconque la logera dans une des geoles de cet Etat, ou la conduira chez M. Charles Forstall, rue Dumaine, No. 25.

Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur et autres, sont priés de ne pas la recevoir à leurs bords, sous peine d'être poursuivis conformément aux lois de cet Etat.

17 mars—10

VALSIN FORTIER.

Par le Sarah & Caroline.

ANGLAIRE annonce au public qu'il vient de recevoir de Paris, une partie d'argenterie, tel que, couverts à filets, assortiments complets avec boîtes, cuillers à soupe, do. à ragout, do. à café, do. à sucre, pince à sucre, poilons pour enfants; tasses pour goûter le vin, huilliers, couteaux à poisson. Aussi, un assortiment de jolies boîtes à musique, avec aire nouveaux et printures.

Il a l'honneur de prévenir le public qu'étant sur son départ pour France, il vendra au plus juste prix tant en gros qu'en détail.

ANGLAIRE,

15 mars

rue Royale, No. 230

CHAPEAUX ET SOULIERS.

FIN débarquement du navire Cornelia et Huntsville, de New-York, Chapeaux de soie de 1ère qualité et dans le dernier goût; Chapeaux blancs de Castor; do. noirs, do. pour enfans, de différentes qualités.

De plus, un grand assortiment de Bottes, Brodequins et Souliers pour hommes, pour femmes, et pour enfans, à vendre à bon marché par WM. HOLMES & CO,

A l'enseigne des deux bottes d'or, Nos. 79 et 92, rue de la Levée.

17 mars

2 BALLOTS cotonnade françaises, reçue par le navire Sarah & Caroline, du Havre, à vendre par

A. QUERTIER & BOUTIN.

17 mars

GRAINES DE JARDINAGE FRAICHES.

LE soussigné vient de recevoir et a en débarquement des navires Huntsville et Nashville, en ligne directe de New-York, en un très court passage, un nouvel assortiment de graines de jardinage fraiches, qui le mettent à même de satisfaire les besoins de ses pratiques de la ville et de la campagne. S'adresser comme de coutume à

WM. SMITH.

Au magasin de graines, No. 85, rue de la Douane.

17 mars

AVIS—Attendu que Balthazar Dupuy, ci-devant shérif de la paroisse d'Iberville, s'est adressé à moi pour faire annuller les quatre cautionnements suivants, savoir:

Le premier, de six mille piastres, souscrit par lui, le 11ème jour de décembre 1819, conjointement avec Joseph Erwin et J. B. Rils sécurités.

Le second de six mille piastres souscrit par lui, le 26ème jour de février 1833, conjointement avec M. A. Dupuy et J. B. Rils ses sécurités.

La troisième de six mille piastres, souscrit par lui, le 31ème jour de janvier 1833, conjointement avec MM. J. B. Rils et Aubry Dupuy ses sécurités.

Et le quatrième, de six mille piastres, souscrit par lui, le 28ème jour de février 1831, conjointement avec Jean Louis Duplessis et Aubry Dupuy ses sécurités.

La présente a pour but de prévenir toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la première publication, les raisons, si elles en ont, pour lesquelles les dits cautionnements ne seraient pas annullés et radiés.

Donné sous ma signature, et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nelle. Orléans, le 24ème jour de février 1834, et la cinquante huitième année de l'indépendance américaine.

L. B. ROMAN,

Par le gouverneur,

GEORGE EUSTIS,

Secrétaire d'Etat.

26 fév—20

CHECK, sur New-York et Philadelphie, à vendre à la

BANQUE DE L'UNION.

18 mars

Graines pour la nourriture des oiseaux.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment frais de graines pour la nourriture des oiseaux, entr'autres du millet rond et de la graine de chanvre, dont il sera toujours suffisamment pendant le cours de l'année.

WM. SMITH.

Au magasin de graines, No. 85, rue de la Douane.

16 mars

50 TONNEAUX de ... bois de Campêche, reçus par le goëlette Gleaner, et à vendre à

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 104.

8 fév

LARD ... VENTE PORTER-HOUSE.

Rue ... ville, No. 21.

WEBB BAGNAL & WEBB ... ment ... à leur établissement ... assortiment de Porc ... et salé de New-York de première qualité, qu'ils offrent à vendre à bon marché.

... 300 ... bouteilles bière et une grande quantité d'excellentes lanches, à vendre à bon marché.

26 février.

TRAITES sur Paris et Marseille, à vendre par

JULES LE BLANC,

rue Royale, No. 103

5 fév

NOTICE.—H. Me. Amable Filozine Sallier, ci-devant de France, arrived from Havre in the ship Armistice, is still in this part of the country. He is desired to call at the counting room of the undersigned.

A. QUERTIER & BOUTIN,

26 St. Louis st.

mar 17

Législature d'Etat.

JOURNAL DU SENAT.

SAMEDI, 1er. mars 1834.

Le sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présents: MM. Derbigny, président, Beauvais, Boothe, Chrétien, Dupré, Hirint, Labranche, Lacoste, Le Blanc, Moore, Nicholas, Pandhommie, Saunders, Sloan, Tenney et Thomas.

M. Nicholas, rapporteur du comité auquel a été référé le bill intitulé "Acte supplémentaire aux divers actes relatifs à l'inspection du tabac à la Nouvelle Orléans," sur quelques pétitions des négocians tabacs, le rapporteur du tabac, après avoir examiné la question, présente le rapport suivant:

"En référant à l'examen de ce sujet important, votre comité s'est particulièrement de la préoccupation avec laquelle il doit être traité par la législature. L'importance de cette branche de notre commerce; la grande probabilité de bénéfices de notre marché par des mesures de restriction d'abord, le faible intérêt qui existe entre les intérêts du ... et ceux qu'elle affectait particulièrement, désirent le soulager et l'injustice d'une telle mesure. Jusqu'elle n'est pas communiquée par les motifs les plus urgents de convenance ou de nécessité. Les législateurs des états qui produisent le tabac, peuvent faire des lois d'inspection sans danger et sans inconvénient. Un intérêt commun avec leurs constituans, une connaissance intime de leurs besoins et des moyens de les protéger, sont des garanties suffisantes contre les écarts qu'ils pourraient faire en se laissant entraîner par les représentations plausibles des intrigans.

D'après ces vues, votre comité pense que le seul objet légitime de la loi doit être ici de prévenir les fraudes qui peuvent être commises envers les acheteurs. Une loi telle que celle qui a été soumise au comité, exigeant l'inspection de toute espèce de tabac vendu ou non, est non seulement injuste et sans utilité, mais encore elle introduirait dans nos lois d'inspection une des dispositions qui ne se trouvent pas dans celles d'aucun autre état. Aucune autre loi d'inspection ne soumet à l'inspection le tabac manufacturé; l'objet unique de cette exception est de favoriser seulement la culture du tabac en carottes dans l'état, et conséquemment la seule espèce de tabac qui puisse raisonnablement être soumise aux lois d'inspection de cet état.

Cette exception étrange dans une loi si étrange et si imparfaite, est mise en évidence, non parce qu'elle paraît déplacée mais parce qu'elle démontre la politique suivie par l'état dans ses lois d'inspection. Tandis que l'état applique ses lois de protection aux produits des autres états, il en exclut avec soin ses produits propres. Cependant toutes les raisons en faveur des uns s'appliquent aux autres, comme nous le voyons dans les fraudes de la tare des sucres et de l'emballage des cotons.

Il n'est pas déraisonnable de concevoir qu'une législation de représailles sur cette matière, pourrait être provoquée par nos propres lois; ce qui ne paraît point nécessaire ni mutuellement avantageux. L'inspection de notre sucre et de notre coton donnerait lieu à la création d'un grand nombre de places pour les citoyens des Etats, et de grands efforts seraient faits d'année en année pour l'augmentation des droits d'inspection.

Les informations de votre comité et les pétitions de négocians qui font le commerce du tabac, établissent l'opinion que la seule mesure nécessaire est de reconnaître la tare des boucauts. Quant aux moyens d'arriver à ce but, les dispositions du bill sont très défectueuses et très imparfaites. La fixation d'un taux pour la tare ne serait pas une garantie plus forte contre les fraudes pour le tabac que pour le sucre, à moins qu'on ne détermine la dimension des boucauts, l'épaisseur des douves et des fonds; encore une objection très forte se présenterait-elle, savoir la difficulté et le temps nécessaire pour informer d'une pareille mesure les cultivateurs de tabac, répandus comme ils le sont sur une étendue de pays si vaste. De tels réglemens pourraient en outre se trouver en opposition avec les lois d'inspection des états où le tabac est cultivé. Au reste, ces réglemens ne seraient efficaces qu'autant que les bois pesans seraient exclus de la fabrication des boucauts, ce qui serait une injustice sans être une garantie, à moins qu'il ne fût préalablement établi que chaque localité est abondamment pourvue de l'espèce de bois requise.

D'après toutes ces considérations, le comité pense que la seule garantie véritable est dans le mode pleinement justifié par l'expérience des autres lieux, c'est à dire de mettre le tabac entièrement à nu, et de fixer la tare par son poids réel. D'après ce mode, une inspection plus complète aura lieu et justice entière sera faite à toutes les parties. Il faudrait que tout le tabac reçu ici pour être vendu fût déposé dans des magasins convenable, sous la garde des inspecteurs, à un taux fixé de magasinage, et que tous les frais fussent également fixés pour le tonnelage, le pesage et l'inspection, de manière à fournir aux inspecteurs des émolumens suffisans, sans être trop onéreux pour les négocians, acheteurs ou vendeurs.

Le comité demande la permission de présenter le bill ci-joint, embrassant les divers amendemens proposés, pour être substitué au bill dont l'examen lui a été référé.

Robert Carter NICHOLAS,

Rapporteur du comité.

M. Burthe, président du comité d'enrôlement, a déclaré comme dûment enrôlé le bill provenant de la chambre, intitulé:

"Acte pour pourvoir à la discipline et à l'organisation de la milice de l'état de la Louisiane."

M. Burthe, président du comité d'enrôlement, a informé le sénat qu'il a remis au gouverneur, pour son approbation, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'Eglise et la Congrégation presbytérienne de la ville et paroisse d'Orléans."

ORDRE DU JOUR.

"Acte pour autoriser le gouverneur de l'état à acheter l'ouvrage de J. J. Audebon." Cet acte a été passé.

"Acte pour pourvoir au paiement des obligations de l'état." Cet acte a été passé.

Un message de la chambre des représentans, apporté par M. Pitot, son greffier, a informé le sénat que le comité d'enrôlement de la chambre a déclaré dûment enrôlés la résolution et les bills intitulés:

"Résolution accordant une permission d'absence à F. X. Martin, l'un des juges de la cour suprême."

"Acte pour allouer une compensation à Henry Jones, shérif de la paroisse des Natchitoches, pour services rendus."

"Acte pour étendre les limites du port de la Nlle. Orléans."

"Acte pour venir au secours de Théodore S. Davis, et autres héritiers de John B. Fleurbier, décédé."

Seconde lecture.

"Acte pour amender du nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin à coulisses d'Ouest Félicienne."

Cet acte, après avoir été amendé et exempté de la règle, a été passé.

"Acte pour accorder une pension à John B. Chatard." Cet acte a été exempté de la règle et passé.

"Acte pour venir au secours du maire de la Nlle. Orléans et autres personnes y mentionnées." Ce bill a été amendé.

Sur la motion de M. Saunders, pour l'adoption de la 3e section, accordant 10 p. cto d'intérêt à M. W. F. C. Duplessis sur les sommes avancées par lui à l'état, l'appel nominal a été demandé et a donné le résultat suivant:

Pour l'adoption: MM. Labranche, Nicholas, Saunders, Thomas, 4 voix.

Contre l'adoption: M. Burthe, Chrétien, Dupré, Hirint, Moore, Pandhommie et Sloan, 5 voix.

Sur motion, pour l'adoption de la 4ème section, accordant une compensation de 1225 piastres à Henri Bugeo de Cambiale pour des travaux exécutés dans le district des Natchitoches, l'appel nominal a été demandé par M. Moore et a donné le résultat suivant:

Pour l'adoption: MM. Burthe, Dupré, Hirint, Le Blanc, Labranche, Nicholas, Pandhommie, Saunders, Sloan, Tenney et Thomas, 10 voix.

Contre l'adoption: M. Moore, 1 voix.

Sur motion, le sénat s'est ajourné à lundi, 10 heures du matin.

A VENDRE par les soussignés: 100 sacs Rio, 100 caisses Sucre blanc; 100,000 Cigares ... qualité, ... récemment arrivés par la goëlette Rampide.

GARCIA, RUYO & CO.

... Jean, No. 3.

4 m

Madame Fanny Prayer,

... les rues St. Pierre et d'Orléans ... No. 390, ... BONNET ... A l'A... qui possède un assortiment public qu'elle ... corbeilles, ... d'étrennes ... Enfans et autres articles ... jolis cancouet en blonde, ... et mousselines, une très grande variété de soieries pour robes, satins brochés couleurs tendres et claires, ... noir, tout, et autres étoffes nouvelles; chali lutins du tarant fouland, un grand assortiment de robes de toilet de gaze nouvelle page robes, écharpes, ... dans ... et ... un assortiment de fourrures et ... de tous genres.

14 déc

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Lundi, 24 mars prochain, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de Ellen B. Roe, décédée épouse de Levi Pierce, l'esclave et les terrains ci-après décrits, savoir:

ESCLAVE.

JACK, gnif, ... TERRAINS.

1°. Un morceau de terre situé dans la paroisse de Jefferson, contenant environ 181 arpens.

Conditions: l'acquéreur devra se charger du paiement de $990 2-3 dû le 1er. mai 1835, et partie échue le 1er. mai 1836 et 1837 et le balance du prix de la vente en un billet endossé à satisfaction, payable dans 4 ans, et portant hypothèque sur la propriété vendue.

Cette propriété est vendue sans aucune garantie de titre ni de dimensions.

2°. La moitié indivise d'un lot de terre situé au faubourg Annonciation, désigné par le No. 3, dans l'Plet No. 53, ayant 54 pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions: l'acquéreur devra se charger du paiement de $412, 50 dû le 9 avril 1835, et la balance en un billet endossé à satisfaction payable le 9 avril 1836 portant hypothèque sur la propriété.

3°. Un lot de terre situé au faubourg Sablet, ayant 41 pieds 10 pouces plus ou moins à la rue Hunter sur diverses profondeurs.

Conditions: l'acquéreur devra se charger du paiement de $2500 dû le 9 avril 1835, et la balance le 9 avril 1835 en un billet endossé à satisfaction portant hypothèque spéciale.

4°. Deux terrains situés au faubourg Morigny, dans l'Plet No. 106, désignés par les Nos. 6 et 7 ayant chacun 60 pds. de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, et un terrain dans le même faubourg, dans l'Plet No. 66, désigné par le No. 5, ayant 60 pieds de face à la rue St. Antoine, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.

Conditions: l'acquéreur devra payer la moitié comptant et la balance dans un an, au un billet endossé à satisfaction portant hypothèque spéciale.

5°. Un lot de terre formant une des encoignures des rues Constance et Duplantier, mesurant 120 pieds de face, sur chacune des dites rues sur une même profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions: l'acquéreur devra se charger du paiement de $2000 payables le 20 avril 1834, 1835 et 1836, et le balance payable le 20 avril 1837, en un billet endossé à satisfaction, portant hypothèque spéciale.

6°. La moitié indivise d'un terrain situé dans la rue Baronne, entre les rues Julie et Girod, ayant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur.

Conditions: Un an de crédit, en billet endossé à satisfaction portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

7°. Un lot de terre situé dans la rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, ayant 28 pieds de face à la rue Royale, sur 125 pieds de profondeur plus ou moins, s'étendant jusqu'à "Exchange Place," où il mesure 25 pieds de face.

Conditions: l'acquéreur devra payer la moitié comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.

Conditions de la vente: L'esclave payable à 3, 6, 9 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale, et les terrains aux conditions ci-dessus énoncées.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés par Wm. Christy, not. public, aux frais des acquéreurs.

6 mars

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister—Mercredi, 16 avril prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de Spence ou mineurs Young, l'esclave suivant, savoir:

Catherine, négresse âgée d'environ 20 ans, un peu cuisinière blanchis